

COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ECHEBRUNE DU 26 MAI 2021 A 19H30

Convocation du 19 mai 2021

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, Mme Guéry Marie-Paule, M Richard Quentin, M Lhéritaud Aymeric, Mme Guigné Ghyslaine, Mme Jacobs Karine, Mme Cornell Barbara, M. Chassériaud Éric, M. Baudrit Jean-Yves.

Absent :

Pouvoir :

Secrétaire : M Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Développement de la fibre dont secteur Meussac-Usson.
- Information sur les élections – date à fixer pour l'organisation.
- Elus – indemnité pour conseiller délégué.
- Salle des fêtes – projet de store.
- SIVOM Biron-Echebrune – charges communales.
- Compteur eau – information.
- Agent technique communal – Point.
- Calendrier des travaux de voirie.
- Information sur l'avancement des projets en cours.
- Point sur la communication : Bulletin municipal et projet de site internet.
- Eurochestries – Eventualité de candidature.
- Règlementation : circulation bois de Meussac et bruit le dimanche.
- Adhésion au service retraite.
- Création du compte épargne temps.
- Modification des statuts du syndicat de la voirie.
- Tour de table des conseillers.
- Questions diverses.

Développement de la fibre dont secteur Meussac-Usson.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le déroulement du déploiement de la fibre sur la commune. Après le piquetage, Monsieur le Maire, appuyé par les agriculteurs concernés, s'est opposé à l'implantation de poteaux sur la route de Meussac à Usson. Il a contacté le concessionnaire Charente-Maritime haut Débit qui est l'unique interlocuteur avec une concession exclusive de 25 ans ; celui-ci propose un enfouissement pour un coût de 67 000€ TTC seront à la charge de la commune, subventionné à 50% par le Département, payable par moitié sur les exercices 2021 et 2022.

Le conseil municipal donne son accord pour la proposition financière d'Orange et charge Monsieur le Maire de présenter le dossier de demande de subvention.

Information sur les élections – date à fixer pour l'organisation.

L'organisation et le fonctionnement des bureaux électoraux pour les élections des conseillers départementaux et régionaux feront l'objet d'une réunion le jeudi 17 juin à 19h.

Elus – indemnité pour conseiller délégué.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste de conseiller délégué pour Monsieur Eric Chassériaud qui a la charge de l'encadrement et l'organisation du travail de l'agent d'entretien.

Un montant de 241.68€ brut sera alloué mensuellement à Monsieur Eric Chassériaud.

Salle des fêtes – projet de store.

Un store serait nécessaire à la salle des fêtes côté réfectoire des enfants. Ce projet sera étudié lors du budget 2022.

SIVOM Biron-Echebrune – charges communales.

Le conseil municipal acte le remboursement aux frais réels des charges communales par le SIVOM Biron-Echebrune.

Compteur eau – information.

Monsieur le Maire informe qu'un compteur divisionnaire a été posé entre l'école et la salle des fêtes.

Agent technique communal – Point.

Monsieur Tony Sarrazin, nouvel agent d'entretien donne satisfaction, il est décidé de le stagiairiser à compter du 1^{er} septembre 2021.

Calendrier des travaux de voirie.

Il est décidé de valider le devis de voirie proposé par le Syndicat de la voirie pour un montant de 38 203.94 €. Il est demandé aux membres du conseil municipal de réfléchir aux emplacements pour des radars pédagogiques.

Information sur l'avancement des projets en cours.

- Parvis : en attente de l'arrêté de la pré-campagne de fouilles.
- Cache-conteneurs : en attente de la livraison afin d'organiser le montage.
- DECI : l'instruction du dossier est en cours quant à la demande de subvention auprès de l'Etat.

Point sur la communication : Bulletin municipal et projet de site internet.

Le bulletin municipal n° 3 paraîtra mi-juillet.

Le site devrait être opérationnel à la fin de l'année.

Eurochestreries – Eventualité de candidature.

Madame Barbara Cornell informe le conseil qu'un concert dans le cadre des Eurochestreries aura lieu le mardi 5 août 2021 à l'église. Le coût du concert est de 950€ dont 30 % de subvention de la CDCHS si l'entrée est payante et subventionné à 50% si l'entrée est gratuite.

Il est décidé de fixer l'entrée à 5€ sauf pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

Monsieur Christophe Boutet se renseigne pour la location de toilettes.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous les documents concernant le concert.

Règlementation : circulation bois de Meussac et bruit le dimanche.

- Circulation bois de Meussac : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la mairie ne peut pas s'opposer à la pose d'une antenne de téléphonie mais la commune doit restée vigilante concernant la pose et l'alimentation de l'antenne afin de garder l'intégrité du chemin rural.
- Bruit le dimanche : Monsieur le maire ira voir la personne qui tond le dimanche.

Adhésion au service retraite.

Le Centre de Gestion propose aux collectivités, dans le cadre de ses missions optionnelles, l'intervention du Centre de Gestion sur les dossiers de retraite relevant de la CNRACL.

Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service.

Création du compte épargne temps.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le compte épargne-temps représente la possibilité d'accumuler des droits à congés par report de jours de congés. Les congés pris dans le cadre au titre du compte épargne-temps sont assimilés à une période d'activité. Deux possibilités s'ouvrent aux collectivités, soit la compensation financière au titre des jours épargnés soit la prise de congés.

Le conseil municipal décide que les jours épargnés dans le compte épargne temps seront pris sous forme de congés.

Modification des statuts du syndicat de la voirie.

Monsieur le Maire lit la proposition des nouveaux statuts du Syndicat de la Voirie.

Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité.

Tour de table des conseillers.

Monsieur le Maire propose aux conseillers de faire un tour de table.

- Madame Karine Jacobs sollicite la pose d'un abribus qui serait positionné à côté du regroupement des conteneurs. Un contact sera pris auprès des services de la Région.

Questions diverses.

Pas de questions diverses.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 22 juillet 2021 à 19h30.

Fin de réunion 21h45.

Le Maire,

Christian Lavalette.